

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 12 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 V.35 Vœu relatif au monument en mémoire des victimes des attentats de Paris

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant l'engagement pris par la Ville de Paris de participer à la réalisation d'un monument hommage aux victimes des attentats de janvier et novembre 2015 ;

Considérant que les Parisiens doivent se reconnaître dans ce monument et les associations de victimes être consultées en amont de sa réalisation ;

Considérant l'annonce de la Maire de Paris de mettre sur pieds un groupe de travail pour mener la réflexion sur l'achèvement de ce monument mémoriel ;

Considérant que nous n'avons à ce jour ni été sollicités pour participer à ce groupe de travail, ni appelés à nous prononcer sur un éventuel projet en cours ;

Florence BERTHOUT, Agnès EVREN et les élus du groupe les Républicains et Indépendants :

Émet le vœu:

- que les Groupes politiques du Conseil de Paris soient associés à la réflexion annoncée pour la création de l'œuvre en mémoire des victimes des attentats de Paris.